



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**STRATÉGIE NATIONALE  
DE PRÉVENTION ET DE LUTTE  
CONTRE LA PAUVRETÉ**  
**#FranceSolidaire**

# MISE EN OEUVRE DE LA STRATÉGIE NATIONALE DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

Les Avancées en Région  
Pays de la Loire en 2021



Environ 400 000 personnes vivent sous le seuil de pauvreté en Pays de La Loire.

Le déploiement de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté lancée en 2018 est au cœur de l'attention des services de l'État et de tous les acteurs mobilisés à ses côtés, collectivités locales, institutions, associations personnes concernées.

La crise sanitaire a accentué les situations de vulnérabilité et déstabilisé les dynamiques d'insertion qui avaient été collectivement engagées. Cette situation inédite a recentré dans un premier temps la stratégie sur la nécessité de faire face à l'urgence sociale avec un renforcement significatif des moyens et des financements.

En effet depuis mars 2020, des moyens supplémentaires sont venus compléter les mesures initiales via notamment des aides financières exceptionnelles en faveur des plus démunis, l'augmentation des budgets dédiés à l'aide alimentaire, l'augmentation des places d'hébergement d'urgence.

Cependant, la crise sanitaire a confirmé la pertinence des priorités portées par la stratégie pauvreté : **investir en faveur de la jeunesse dès le plus jeune âge, soutenir l'insertion sociale par l'emploi durable, lutter contre la précarité du logement avec le plan quinquennal pour le « Logement d'abord ».**

Cette année 2021 a ainsi été l'occasion d'un renforcement significatif des moyens de l'État consacrés à :

- L'insertion avec des mesures exceptionnelles en faveur de la mobilité, renforcement de l'insertion par l'activité économique, généralisation progressive du service public de l'insertion et de l'emploi (SPIE) et du service public de la rue au logement,
- La mise en place d'une politique dédiée à la lutte contre les inégalités sociales et territoriales de santé afin de faciliter l'accès à la santé pour tous,
- Un plan massif de soutien aux jeunes,
- Le plan de relance qui a consacré des moyens inédits d'investissement pour le secteur associatif, l'hébergement, les mobilités, l'inclusion numérique, le soutien à la parentalité, la création de tiers lieu alimentaire, l'humanisation des accueils de jours.

De même, l'année 2021 a accéléré l'essaimage d'actions ayant démontré leur efficacité en matière d'insertion sociale et professionnelle pour les plus fragiles, avec notamment les dispositifs « Convergence », « Sève Emploi » ou « Tapaj », « Break Poverty » et des initiatives locales pour certains publics spécifiques (personnes hébergées, familles monoparentales, femmes habitant des territoires ruraux ...) ou sur des démarches « d'aller vers ».

Les actions contractualisées avec les conseils départementaux et les métropoles démontrent également leur efficacité avec des avancées significatives sur l'accueil inconditionnel de proximité, l'orientation et l'accompagnement des personnes en insertion et la prévention des sorties sèches de l'aide sociale à l'enfance.

Les chiffres clefs de 2021 présentés dans le présent document montrent donc des avancées, des résultats, des réalisations concrètes au plus près des territoires.

Nous saluons l'engagement de chacun des partenaires de cette stratégie, qui s'est illustré concrètement en octobre dernier lors de la conférence régionale des acteurs et ses déclinaisons départementales grâce à une mobilisation de plus de 800 personnes.

Coopérer pour lutter contre la pauvreté est une nécessité : c'est la combinaison des solidarités et des compétences qui fait reculer la pauvreté.

En ce début 2022, la situation économique de notre territoire Ligérien est très favorable avec un taux de chômage qui a fortement reculé, nul ne doit demeurer au bord du chemin.

Nos efforts collectifs doivent porter sur l'insertion des plus fragiles.

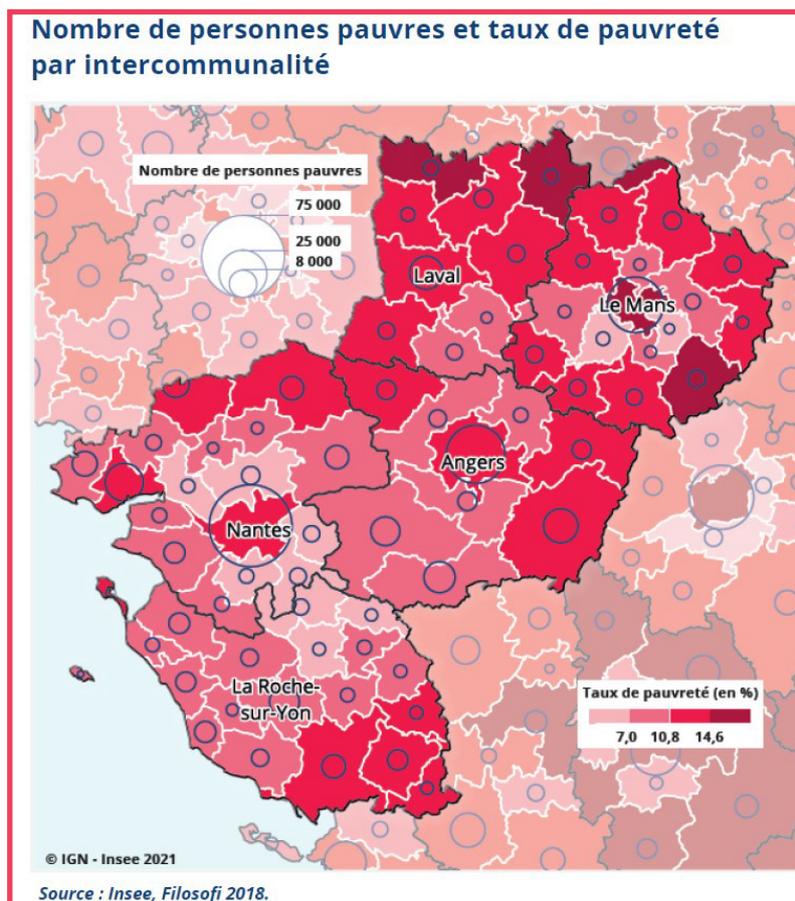


**Didier Martin**  
**Préfet de la région des Pays de La Loire**



**Anne Postic**  
**Commissaire à la prévention et à la lutte  
contre la pauvreté**

# La pauvreté en Pays de la Loire : état des lieux



Avec un taux de pauvreté de 11,2 %, la population de la région des Pays de la Loire est moins touchée que les autres régions françaises (13,5 % en France Métropolitaine). La région est relativement épargnée par la grande pauvreté du fait, notamment, de sa vitalité économique. Celle-ci se traduit par un taux d'emploi plus élevé qu'ailleurs et par l'un des deux plus faibles taux de chômage des régions françaises. Les Pays de la Loire sont également la région française la moins inégalitaire en termes de différences de niveaux de vie.

La région présente des disparités territoriales en matière de précarité. Ainsi, certains territoires ruraux éloignés des grandes agglomérations, le Saumurois ou la région Nazairienne, se caractérisent par une précarité plus marquée.

Les grandes agglomérations abritent quant à elles des populations très hétérogènes, tandis que dans d'autres territoires, le marché du travail présente des signes de fragilité.

La crise sanitaire a accentué la vulnérabilité des personnes déjà touchées par la pauvreté et a également fait apparaître des nouveaux visages de la pauvreté (travailleurs indépendants notamment).

Le travail de fil rouge conduit en partenariat avec la commissaire à la pauvreté depuis 2019 a permis d'améliorer la connaissance et la réalité de la pauvreté en région.

# 2021 STRATÉGIE NATIONALE DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ



**11,2 %**  
DE LA POPULATION LIGÉRIENNE VIT SOUS LE SEUIL DE LA PAUVRETÉ

400 000 PERSONNES

1/3 SONT DES ENFANTS

**RÉGION PAYS DE LA LOIRE**

PRÉFET DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

MOBILISATION

TERRITORIALISATION

COORDINATION INTERMINISTÉRIELLE & INTERINSTITUTIONNELLE

PARTICIPATION

### ALLIANCE AVEC LES COLLECTIVITÉS

5 CONSEILS DÉPARTEMENTAUX  
NANTES MÉTROPOLE

CONVENTIONS

ACTIONS «SOCLE» & «INITIATIVES LIBRES»

CONSEIL RÉGIONAL

OBLIGATION DE FORMATION  
SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

### DES MOYENS AU SERVICE DE LA CONTRACTUALISATION EN FORTE HAUSSE

2019 4 348 420 €

+35 % 2020 5 892 988 €

+13 % 2021 6 229 223 €

### ACTIONS CRÉDITS INNOVATION SUR LE TERRITOIRE LIGÉRIEN

2019	16 PROJETS SOUTENUS	400 000 €
2020	58 PROJETS SOUTENUS	1 886 535 €
2021	95 PROJETS SOUTENUS	1 927 625 €

FAMILLES MONOPARENTALES ACCUEIL DE JOUR PARTICIPATION  
ACCÈS À LA SANTÉ PARENTALITÉ 1000 PREMIERS JOURS ACCOMPAGNEMENT SORTANT DE PRISON MOBILITÉ  
ACCÈS À L'ALIMENTATION LUTTE CONTRE LES ADDICTIONS PAUVRETÉ AU FÉMININ RURALITÉ  
ACCÈS À LA CULTURE ACCOMPAGNEMENT À L'INSERTION DES JEUNES FRACTURE NUMÉRIQUE LOGEMENT DES JEUNES SORTANT ASE

### TEMPS FORT 2021

PRÉSENTATION DU RAPPORT DU CONSEIL NATIONAL DES POLITIQUES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

### PLAN RELANCE

APPEL À PROJET POUR LES ASSOCIATIONS DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

1 JEUNE/ 1 SOLUTION

36 PROJETS 2 400 000 €

### ACTIONS STRUCTURANTES EN ŒUVRE

- POINT CONSEIL BUDGET
- CITÉ ÉDUCATIVE DÉDOUBLEMENT CLASSE CP/CE1
- FORMATIONS DES TRAVAILLEURS SOCIAUX & PROFESSIONNELS DE LA PETITE ENFANCE
- OBLIGATION DE FORMATION 16/18 ANS
- ALIMENTATION PETIT DÉJEUNERS DANS LES ÉCOLES, TARIF SOCIAL DES CANTINES
- SANTÉ 100% SANTÉ, COMPLÉMENTAIRE SANTÉ
- ACCOMPAGNEMENT À L'INSERTION ET À L'EMPLOI
- PRÉVENTION DES SORTIES SÈCHES DE L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE

### JOURNÉE RÉGIONALE SUR LE PARCOURS DES JEUNES

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ACTEURS DE LA STRATÉGIE PAUVRETÉ

7 ÉVÉNEMENTS 800 PARTICIPANTS

PRÉSENTATION OBLIGATION DE FORMATION

### MESURES EXCEPTIONNELLES

#### À VENIR EN 2022

SOUTIEN À L'INNOVATION

ASSISES DE LA PARTICIPATION

MISE EN ŒUVRE DU CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE

ÉTUDE SUR LES MOBILITÉS SOLIDAIRES À VOCATION D'INCLUSION + JOURNÉE DE RESTITUTION

POURSUITE DE LA CONTRACTUALISATION

DÉPLOIEMENT DU SPIE SUR 4 DÉPARTEMENTS

## ACTIONS INITIALES

Présentation de la Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté (31/12 / 2021)

# Des engagements et des avancées



## ASSURER L'ÉGALITÉ DES CHANCES DÈS LES PREMIERS PAS ET CONFORTER LES DROITS FONDAMENTAUX DES ENFANTS

**18 831** places d'accueil du jeune enfant existant en date du 31 décembre 2021, **922** places créées en 2021, **136** places de crèches avec le bonus « mixité » ou « territoire », **5 porteurs de projets** de formation des professionnels de la petite enfance soutenus en 2021 (déployés en 2022).

**241** structures d'animation de la vie sociale en fonctionnement (dont 156 centres sociaux et 85 espaces de vie sociale).

Les **148** porteurs de projets de Contrat local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS), les **315** porteurs d'actions au sein des Réseaux d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAP) et les 14 services de médiation familiale et l'accès aux droits (avec **20 382** rendez-vous honorés) complètent l'offre parentalité financée par les Caisses d'allocations familiales de la région.

**100 %** des classes de grande section, CP et CE1 en zone prioritaire dédoublées.

**25 % des collégiens de l'académie** bénéficie du programme « Devoirs faits ». (Cible nationale fin 2022 : 29 %)

**1448** élèves estimés comme bénéficiaires des « petits déjeuners gratuits à l'école » à fin 2021, **10** communes engagées et **19** écoles.

Plus de **950** communes éligibles à la « cantine à 1€ » dont **58** bénéficient déjà de ce dispositif contre 25 en 2020. 289 752 repas à 1€ ou moins ont été servis.

Au 1er janvier 2021, la subvention accordée par l'État par repas facturé à 1€ ou moins est passée de 2 à **3€**, et la liste des communes éligibles a **été élargie**.



# RENFORCER L'ACCES AUX DROITS

**25** Points Conseil Budget, dont 5 nouveaux PCB labellisés en 2021.

**175** conseillers numériques en cours de recrutement.

**270 k€** supplémentaires pour la domiciliation en 2021.

**2 080** familles bénéficiaires d'une pension alimentaire versée par l'intermédiaire du service public des pensions alimentaires via l'agence de recouvrement et d'intermédiation des pensions alimentaires.

**270 K€** pour l'aide alimentaire (enveloppe régionale)

## GARANTIR UN PARCOURS DE FORMATION POUR LES JEUNES, LES AIDER À CONSTRUIRE LEUR AVENIR

**6** cités éducatives labellisées sur la région depuis 2019 : Saint Nazaire Ville Ouest, Nantes – Saint Herblain Quartier Bellevue, Angers Monplaisir, Allonnes Chaoué Perrière, Trélazé et le Mans (ces deux dernières labellisations sont intervenues début 2021).

En 2019, **10,8 %** des jeunes âgés de 15 à 29 ans ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation dans les Pays de la Loire, soit environ 70 000 jeunes NEET.

**9 381** jeunes de 16 à 18 ans relèvent de l'obligation de formation.

**16 377** jeunes sont entrés en PACEA (parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie).

**5 793** jeunes sont entrés en Garantie jeunes en 2021.

**4** Points d'Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ) et 1 réseau d'infos Jeunes (MDA, CSAPA, PDN, Mission Locale) soutenus par les CAF des Pays de la Loire.

**2** sites Travail Alternatif Payé A la Journée (TAPAJ)

Plus de **1024** des jeunes sortants de l'ASE pris en charge dans le cadre du référentiel sur 1577 soit 64 %.



# MIEUX ACCOMPAGNER VERS L'ACTIVITÉ POUR SORTIR DE LA PAUVRETÉ

**2** territoires zéro chômeurs (Pontchâteau et Saumur-Montreuil Bellay).

**3** territoires porteurs du déploiement du SPIE (Loire Atlantique, Sarthe, Mayenne) et 1 autre département a déposé son dossier dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt n°2.

**4** départements ont contractualisé (Loire Atlantique, Sarthe, Mayenne, Maine et Loire) pour renforcer les soutiens aux plateformes mobilité. 5 projets associatifs financés et une étude en cours sur la mobilité solidaire à vocation d'insertion.

En 2021, **59,5M€** pour financer 5665 postes dans l'IAE et **2,9M€** pour le fonds départemental de l'inclusion.

# FAVORISER L'ACCES AU LOGEMENT ET A L'HEBERGEMENT ET VOLET ACCÈS AUX DROITS

**237 k€** à la modernisation des accueils de jour.

**675 k€** pour la création de tiers lieux alimentaires pour les personnes hébergées en particulier à l'hôtel.

**850K€** en fonctionnement et **994K€** en investissement pour la création de dispositif d'accompagnement et l'hébergement des grands précaires, avec 2 sites (Nantes et Le Mans).

**134K€** pour l'hébergement des femmes sortant de maternité (**22** places) et **222 K€** pour l'hébergement de femmes victimes de violence (**31** places).

Indicateurs Logement D'Abord (LDA) = **690** logements sociaux attribués à des ménages sans abri (**118 %** de l'objectif), **811** attributions à des ménages sortants de l'hébergement généraliste (**93%** de l'objectif). Sur 2021, **262** places d'intermédiation locative nouvelles financées (**73%** de l'objectif) et **102** places de pensions de famille ont été ouvertes (**142 %** de l'objectif).

**31** projets soutenus par le FNAVDL (Fonds National d'Accompagnement Vers et Dans le Logement) renforcé à hauteur de **1600 K€**.

# RENFORCER LA PREVENTION ET LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS DE SANTÉ

Une **nouvelle gouvernance** pour la réduction des inégalités de santé.

Environ **273 721** bénéficiaires de la complémentaire santé solidaire à la fin 2021 (287 347 à la fin 2020) soit **7,41 %** de la population protégée par le régime général.

Par ailleurs, le «100% santé » permet un accès sans reste à charge à une large gamme de soins (reste à charge moyen pour les audioprothèses : 1 552€ ; pour les soins dentaires : 820€ ; pour l'optique : 120€).

En 2021, la part des équipements vendus sans reste à charge dans le total des soins auditifs en région est de **32, 25 %** (entrée en vigueur au 1er janvier 2021). La moyenne nationale est de 37,9 %.

**17** Permanences d'accès aux soins et à la santé (PASS) ligériennes en place, avec un maillage territorial de **3 à 4** PASS par département.

Fin 2021, **6** structures ACT (Appartements de Coordination Thérapeutique) et **74** Lits Haltes Soins Santé (LHSS) supplémentaires par rapport à 2019 couvrent les 5 départements. Cette offre départementale est complétée par **2** structures Lits d'Accueil Médicalisés (LAM).

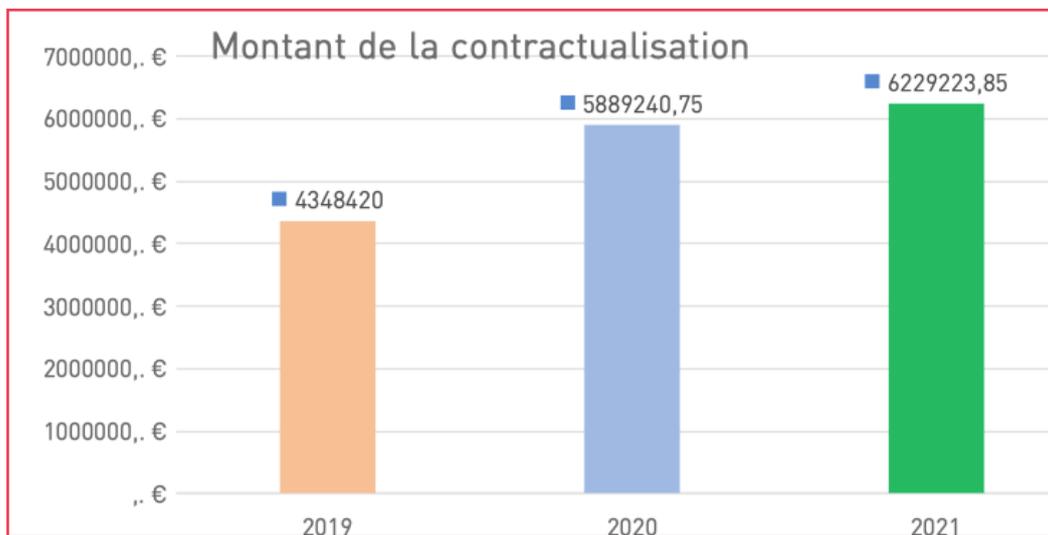
Dans chaque département **des PASS mobiles** à Nantes, Angers ou encore Laval et des actions hors les murs comme à St Nazaire et au Mans.



# Des moyens dédiés aux territoires

## ZOOM SUR LES CREDITS DE LA CONTRACTUALISATION AVEC LES COLLECTIVITES

Plus de 6 millions d'euros dédiés à la contractualisation avec les 5 conseils départementaux et Nantes Métropole en 2021.



La contractualisation dans le cadre de la stratégie pauvreté avec les conseils départementaux et la métropole de Nantes (conclue initialement pour 3 ans) est entrée en 2021 dans sa troisième année de mise en œuvre. Le ministre des Solidarités a annoncé son prolongement pour une année supplémentaire.

Pour cette troisième année 2021, le budget de plus de 6 millions d'euros a été renforcé sur deux volets :

- **2 298 418€** en Pays de La Loire, pour renforcer les actions permettant l'atteinte des cibles concernant la réduction des délais d'orientation et d'accompagnement et l'augmentation du nombre de personnes prises en charge. Ce renforcement s'articule avec le déploiement du service public de l'insertion et de l'emploi (SPIE).
- Un nouveau volet a été ajouté en matière de mobilité solidaire afin de lever les freins à la mobilité des personnes éloignées de l'emploi. Les départements qui le souhaitent ont pu renforcer leurs actions de soutien à la mobilité géographique des demandeurs d'emploi de longue durée à des fins professionnelles (**290 643 €** en région pour le renforcement des services rendus par les plateformes mobilités déjà existantes dont les diagnostics de mobilité, en complément d'autres mesures mises en place avec Pôle emploi).

**40 indicateurs ont été mis en place pour évaluer les résultats de la contractualisation sur ces différents volets** (aide sociale à l'enfance, insertion, accueil inconditionnel, référent de parcours, mobilité, formation des travailleurs sociaux, maraudes mixtes).

L'analyse nationale de ces indicateurs montre une progression depuis 2019 des résultats. A titre d'exemples (indicateurs nationaux) :

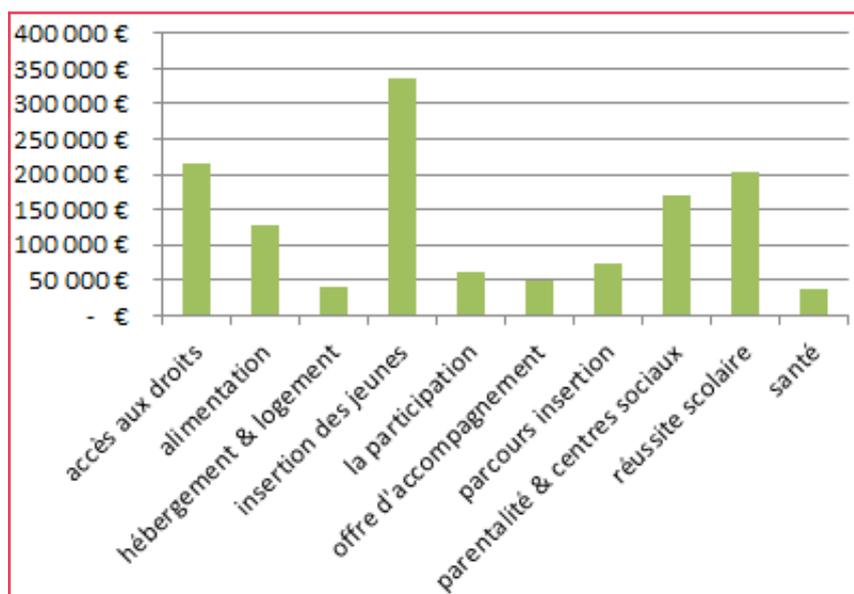
- Sur la prévention des sorties sèches de l'ASE, **75 %** des jeunes devenus majeurs en 2020 ont fait l'objet d'une prise en charge dans le cadre du référentiel (63 % en 2019).
- Le nombre de jeunes majeurs ayant un logement stable est passé de 61 % en 2019 à **79%** en 2020.
- **Près de la moitié** des nouveaux entrants dans le dispositif RSA sont orientés en moins d'un mois (45 % en 2019). Si en raison de la crise sanitaire, 46 % des nouveaux entrants dans le RSA en 2020 ont bénéficié d'un rendez-vous individuel d'accompagnement dans l'année (contre 55 % en 2019), **plus de la moitié** l'avait eu dans les 2 semaines.
- Le taux de couverture du premier accueil inconditionnel de proximité atteint **quasi 100 %**.

## CREDITS D'INNOVATION

En complément des financements contractualisés avec tous les conseils départementaux et métropoles, les financements régionaux de la stratégie pauvreté permettent le soutien à des projets associatifs locaux permettant d'adapter les actions aux besoins des territoires.

Une enveloppe régionale de **1 927 625 euros** pour soutenir **95** actions issues d'appels à projets « initiatives locales de lutte contre la pauvreté » tels que les « 1000 premiers jours », la mobilité, la ruralité.

Répartition des crédits par thématique  
(Calcul effectué sur la première vague de crédits de 1 312 394 euros)

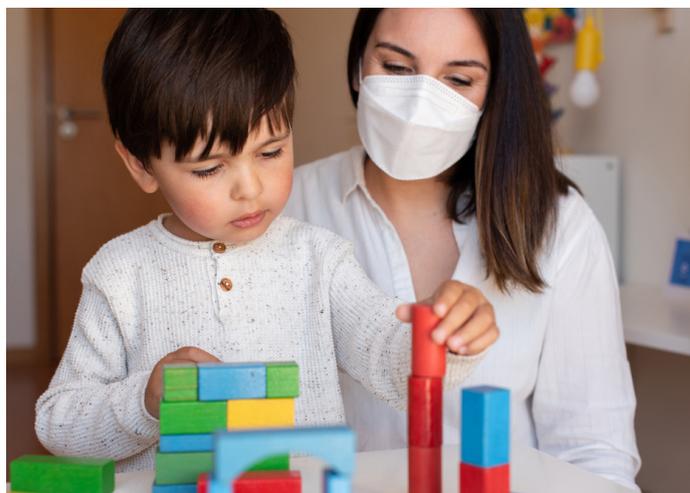


Parmi les projets lauréats :

**11** actions en faveur de l'accès à la culture pour un montant de **542 039 euros**,

**13** actions en faveur des familles monoparentales pour **365 693 euros**,

**6** actions en faveur de la participation pour **62 500 euros**.



# ZOOM SUR CERTAINS PROJETS D'INNOVATION

## **EXEMPLES DE PROJETS ET ACTEURS SOUTENUS EN FAVEUR DE L'ACCÈS À LA CULTURE ET AUX LOISIRS**

- En Loire-Atlantique, l'association Môm'Nantes propose des activités conviviales parents-enfants autour de pratiques artistiques et culturelles ainsi qu'un accueil spécifique pour 5 enfants identifiés par les structures locales de l'urgence sociale.
- En Maine et Loire, l'association ACA (Angers Centre Animation) propose des matinées récréatives gratuites et ouvertes à tous à destination des familles avec enfants de moins de 3 ans situés des îlots « sensibles » de certains quartiers.
- En région, le programme RESPIRATIONS EN PAYS DE LA LOIRE poursuit l'égalité d'accès à la culture (culture, culture scientifique, sports et loisirs) auprès des jeunes, des enfants et des familles en situation de précarité.

## **EXEMPLES DE PROJETS ET ACTEURS SOUTENUS EN FAVEUR DES JEUNES**

- En Pays de la Loire, l'association Unis Cités propose aux mineurs exposés au risque d'exclusion sociale un parcours d'apprentissage à l'autonomie et à l'engagement citoyen au travers d'une démarche de service civique enrichi et adapté aux 16-18 ans.
- En Sarthe, Le Mans Métropole propose un accompagnement individuel sous forme de parrainage et des actions collectives aux étudiants en difficulté.
- En Mayenne, le dispositif l'Appui initie un partenariat entre les acteurs sociaux pour coordonner et soutenir les parcours des jeunes de 16 à 25 ans accompagnées et propose une démarche d'aller-vers les jeunes en situation d'itinérance et d'errance psychique, dans le rejet de l'offre d'accompagnement social et médico-social.
- En Loire-Atlantique, l'association L'Etape propose un projet pour restaurer l'envie et la confiance en soi des jeunes en les mobilisant sur la remise en état d'un véhicule ancien.
- En Vendée, développement de l'offre d'écoute psychologique sur les territoires non couverts et des temps d'échanges entre les psychologues et les conseillers d'insertion pour mieux identifier les problématiques des jeunes en amont.
- En Maine et Loire, l'association Union pour l'enfance, qui gère une école de production « Agape Anjou », forme chaque année des jeunes de l'Aide sociale à l'enfance et des jeunes décrocheurs aux métiers de la restauration.

# PLAN DE RELANCE EN FAVEUR DES ASSOCIATIONS DE LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ – ACTIONS RÉGIONALES.

Le plan de relance a consacré **2,4 millions d'euros** aux associations de lutte contre la pauvreté pour **36** projets. La dimension autour des projets favorisant la mobilité a été valorisée au regard des problématiques spécifiques auxquelles sont confrontées les personnes pour accéder aux biens essentiels, à l'insertion et à l'emploi.

## ZOOM SUR CERTAINS PROJETS DU PLAN DE RELANCE

### LES AMIS DE LA SOLIDARITE ET DE L'INSERTION en VENDEE

Association qui répond à des besoins essentiels des habitants du territoire et bien au-delà de la sécurité alimentaire apportée par son épicerie solidaire à 180 familles (500 personnes nourries) et qui développe des activités porteuses de sens que sont la recyclerie et le maraîchage permettant l'insertion sociale et professionnelle de ces personnes,

Le projet est de construire le local permettant de poursuivre et d'améliorer cette activité de recyclerie d'insertion (atelier/magasin) indispensable aux personnes et au développement durable.

### LES RESTAURANTS DU COEUR-LES RELAIS DU COEUR DE LA SARTHE

Le projet est lié à l'augmentation de la ramasse observée auprès des grandes et moyennes surfaces commerciales et des entreprises agro-alimentaires.

Le but : augmenter la capacité d'approvisionnement des centres d'activité. Il consiste à moderniser la flotte des Restos du Cœur de trois départements des Pays de la Loire (Maine-et-Loire, Sarthe, Vendée) en investissant dans des camions frigorifiques.

### FEDERATION DE LA MAYENNE DU SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

Ouverture d'une Antenne mobile en zone rurale, permettant d'apporter différentes aides et accès aux droits aux personnes en situation de pauvreté (notamment aide alimentaire) n'ayant pas de moyen de transport.

### ASSOCIATION ERDRE ET LOIRE INITIATIVES

Diversification des solutions mobilité pour le Pays d'Ancenis.

Diversifier l'offre de type de véhicules en location en proposant des voiturettes et vélos à assistance électrique pour répondre à un plus large spectre de besoins de personnes vivant en zones rurales mal ou non desservies par un transport en commun régulier et éloignées de services de proximité et de l'emploi.

### REGIE DE QUARTIER ACTIF en Maine et Loire

Le projet d'appartement pédagogique sera un lieu apprenant et ludique pour les personnes en situation de précarité avec pour objectifs de faciliter l'accès au logement à travers des ateliers :

- Ateliers pédagogiques animés par EDF sur la lecture de compteurs.
- Ateliers d'entretien du logement
- Gestion du budget
- Atelier petit bricolage
- Ateliers droits et devoirs des locataires, relations avec le bailleur ou le propriétaire

# ZOOM SUR LE PLAN D'ACTION DEDIE AUX PROFESSIONNELS DE LA PETITE ENFANCE

En octobre 2020, le plan « Ambition Enfance Égalité », déclinaison de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté 2018-2022, a pour but de renforcer la formation continue des professionnels de la petite enfance accueillant des enfants de moins de trois ans issus de familles défavorisées.

**Cinq** structures ont répondu à l'appel d'offre pour une demande de subvention totale de **148 961 euros**.

- La ville de Nantes : cofinancement par l'État de formation, colloques à destination des professionnels autour notamment du repérage des signaux d'alerte dans le développement psychomoteur des enfants, de la santé environnementale, ou de la santé bucco-dentaire du jeune enfant.
- La ville de Bouguenais : formation de l'équipe du multi-accueil afin d'accueillir au mieux les enfants hébergés dans des structures d'hébergement d'urgence ainsi que les enfants issues de familles immigrées.
- L'ARIFTS : financement par l'État d'un programme de formation de 60 jours dédié aux professionnels de la petite enfance du secteur public ou du privé associatif de la région sur 5 thématiques (le langage, l'art et la culture, l'alimentation, l'égalité filles garçons et la diversité, l'accueil des parents, l'accueil occasionnel).
- Le FURET : « Une innovation pédagogique pour agir sur la qualité éducative de l'Accueil des enfants en situation de pauvreté » autour de 3 thématiques (le langage, les arts et la culture, l'accueil de la diversité) destinés à 180 professionnels de la petite enfance en QPV, de la protection de l'enfance et des écoles maternelles en REP.
- L'Agence Nouvelle des Solidarités Actives : proposer une formation-action sur le soutien au développement langagier du tout-petit aux professionnels des Relais Petite Enfance et une mise en réseau de ces derniers.

# Les temps forts de 2021

- Le 10 septembre 2021, un **webinaire de présentation du rapport du Conseil National des politiques de Lutte contre la pauvreté et l'Exclusion sociale (CNLE) intitulé « La pauvreté démultipliée – dimensions, processus et réponses »** par Monsieur Nicolas Duvoux, Président du comité scientifique du CNLE.  
Cette présentation a été complétée par une présentation par l'INSEE des dernières études régionales sur la thématique de la pauvreté. Ce webinaire a réuni 80 participants.
- Le 14 septembre 2021, une **journée régionale sur le parcours des jeunes** à l'initiative des 3 groupes de travail jeunesse de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté a réuni 100 participants à Angers.
- Le 16 septembre 2021, un **webinaire de présentation de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté** à l'attention des agents des DDETS et de la DREETS a réuni 60 participants.
- Du 12 au 21 octobre 2021 s'est déroulée en région Pays de la Loire la **Conférence Régionale des acteurs de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté**, autour de la thématique de « l'aller vers  
». Parce que la stratégie s'incarne et se déploie dans les territoires, cette conférence régionale s'est déclinée en **sept évènements** dans l'ensemble des départements de la région, en présence des représentants de l'État, des élus locaux, des associations et institutions et des personnes concernées.
  - Le webinaire d'ouverture le 12 octobre a eu lieu en présence de Monsieur Didier Martin, préfet de la région Pays de la Loire et 1 déclinaison dans chaque département présidé par le Département.
  - L'évènement de clôture le 21 octobre après-midi a eu lieu en présence de Madame Marine Jeantet, Déléguée Interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté, en Vendée.Ces évènements ont réuni au total près de 800 personnes : associations, institutions, personnes accompagnées... Tous étaient au rendez-vous des tables rondes, ateliers et temps d'échanges riches en partage de pratiques à essayer.
- Le 1er octobre dernier s'est tenu un **webinaire de présentation de l'Obligation de Formation**, qui a réuni 80 participants.

## Glossaire et explication des mesures

- **Devoirs faits** : Ce dispositif a été mis en place par le Gouvernement afin de permettre aux enfants d'être accompagnés lors d'un temps dédié, en dehors des heures de classe, pour faire leurs devoirs au sein de leur établissement. Ils pourront ainsi rentrer à la maison une fois les devoirs faits.
- **Dédoublage des classes grande section, CP, CE1 en éducation prioritaire** : Depuis la rentrée scolaire 2017, le dédoublement des classes bénéficie à environ **300 000 élèves** dans les écoles situées en zones d'éducation prioritaire (REP et REP+). Ces classes avec moins d'élèves permettent aux enseignants de mieux encadrer les enfants, notamment ceux les plus en difficulté. Un meilleur accompagnement pour réduire les inégalités scolaires dans les quartiers défavorisés.

- **Un NEET (Neither in Employment nor in Education or Training)** : selon la définition d'Eurostat, est une personne qui n'est ni en emploi, ni en études, ni en formation (formelle ou non formelle). Une formation formelle est une formation qui présente un apprentissage graduel hiérarchisé par niveaux, exige des prérequis, dure au moins un semestre et a un programme reconnu par le système éducatif national. Une formation est non formelle si l'une des conditions ci-dessus n'est pas remplie (exemple : formation au permis de conduire, au Bafa, etc.)
- **100 % SANTÉ** : Donner à tous les Français un accès à des soins de qualité, pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie obligatoire et complémentaire, dans le domaine de l'optique, de l'audiologie et du dentaire, constitue l'un des engagements du Président de la République. Dès le 1er janvier 2019, les frais à la charge du patient ont baissé pour les aides auditives et la réforme s'est déployée progressivement jusqu'à 2021. Depuis le 1er janvier 2021, 100% Santé propose à tous les Français, bénéficiant d'une complémentaire santé responsable ou de la Complémentaire santé solidaire, des soins et un large choix d'équipements en audiologie, optique et dentaire, qui sont pris en charge à 100%.  
L'objectif : améliorer l'accès à des soins de qualité et renforcer la prévention.

**ACT** : Appartement de Coordination Thérapeutique

**ASE** : Aide Sociale à l'Enfance

**CAF** : caisse d'allocations familiales

**CPAM** : caisse primaire d'assurance maladie

**EVS** : espace de vie sociale

**IAE** : Insertion par l'Activité Economique

**LAM** : Lits d'Accueil Médicalisé

**LHSS** : Lits Halte Soins Santé

**PACEA** : Parcours Contractualisé d'Accès à l'Emploi et l'Autonomie

**PAEJ** : Point Accueil Ecoute Jeunes

**PASS** : permanence d'accès aux soins de santé

**PCB** : Point Conseil Budget

**REP** : Réseau d'Education Prioritaire

**SPIE** : Service Public de l'Insertion et de l'Emploi

**TAPAJ** : Travail Alternatif Payé à la Journée